

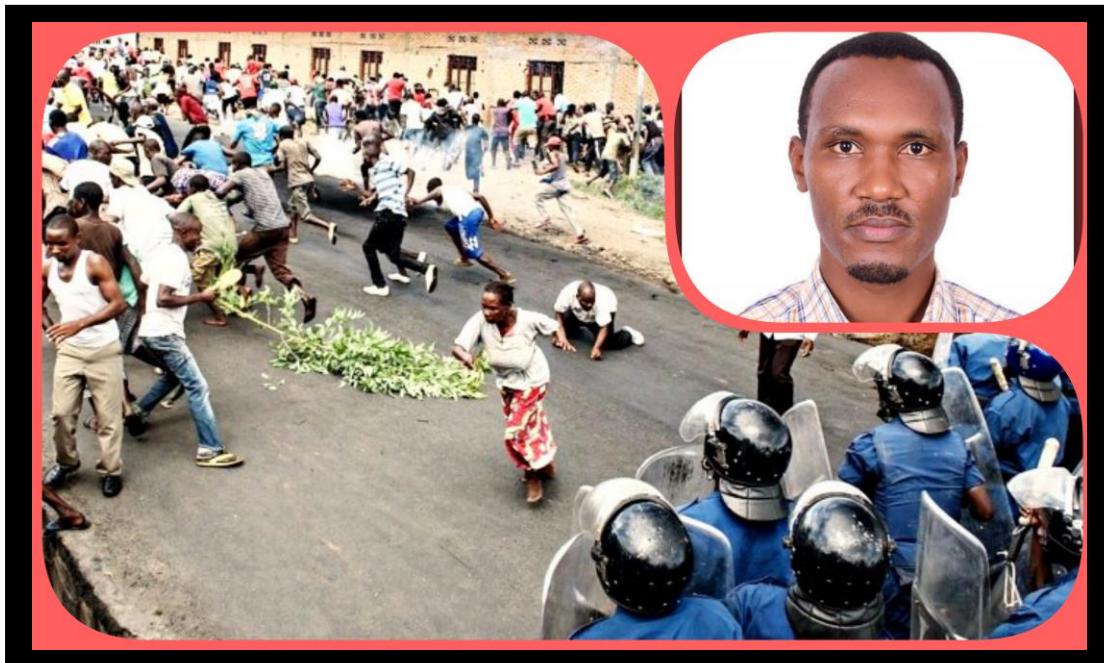


Bulletin de Justice N°88 du mois Décembre 2025

SPECIAL

Dix ans de lutte contre la torture et l'impunité au service des victimes

Le Président SOS-Torture/Burundi, Aimé Kwizera dresse le bilan de son organisation



- *En haut à droite : Aimé Kwizera, Président de SOS-Torture Burundi*
- *A Gauche : Image symbolique illustrant la répression violente des manifestations de 2015 contre le troisième mandat illégal de feu Pierre Nkurunziza à la présidence du pays*

Les massacres survenus les 11 et 12 décembre 2015 en Mairie de Bujumbura et ses environs, dans la fraîcheur de la contestation populaire du troisième mandat illégal de feu Pierre Nkurunziza, depuis mai 2015, constituent l'un des épisodes les plus tragiques de la crise burundaise.

Marqués par des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture, des arrestations arbitraires et des disparitions forcées, ces événements ont mis en évidence l'ampleur des violations graves des droits humains ainsi que l'absence des mécanismes judiciaires effectifs permettant d'assurer justice et réparation aux les victimes.

C'est dans ce contexte de violence extrême et de rétrécissement de l'espace civique qu'a été créée l'organisation SOS-Torture/Burundi, en décembre 2015. En réponse directe à ces massacres, l'organisation s'est assignée pour mission de documenter les violations graves des droits humains, d'accompagner les victimes et leurs familles, et de porter leur voix auprès des mécanismes régionaux et internationaux, en particulier lorsque les voix de recours se révèlent inefficaces ou inexistantes.

Incontestablement, l'action de SOS-Torture/Burundi venait à point nommé car au cours de l'année 2016 qui a suivi, le ministre de l'Intérieur d'alors, Pascal Barandagiye, par l'ordonnance N° 530/1922, a radié définitivement cinq organisations indépendantes de la société civile le 19 octobre 2016 à savoir le **Forsc** (Forum pour le renforcement de la société civile), le **Focode** (Forum pour la conscience et le développement), l'**Aprodh** (Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues), l'**Acat** (Action chrétienne pour l'abolition de la torture) et le **RCP** (Réseau des citoyens probes).

Et comme si cela ne suffisait pas, le même ministre a signé une autre ordonnance N° 530/1960, le 24 octobre 2016, portant suspension provisoire de cinq autres OSC : **Cosome** (Coalition de la société civile pour le monitoring électoral), **CB-CPI** (Coalition burundaise pour la CPI), **UBJ** (Union burundaise des journalistes), Ligue burundaise des droits de l'homme « Iteka » et **SOS torture Burundi**.¹ Etrangement, **SOS-Torture Burundi** figurait sur la liste des organisations suspendues alors qu'elle avait été créée en exil dans un contexte où elle ne pouvait pas être agréée par le Ministère de l'intérieur qui avait intensifié la répression contre les organisations indépendantes de la société civile.

Dix ans après sa création, et malgré un environnement répressif marqué par l'exil forcé de ses membres et les contraintes liées au travail à distance, SOS-Torture/Burundi s'est affirmée comme acteur engagé dans la lutte contre la torture et l'impunité au Burundi.

Parmi ses initiatives innovantes figure la mise en ligne, en décembre 2019, d'une carte interactive des violations des droits humains sur la page d'accueil de son site web.² Selon les données issues du tableau , de suivi interne, cet outil a enregistré plus de 22 090 consultations tandis que son compte X enregistre plus de 13000 abonnés , confirmant sa visibilité, sa pertinence et sa contribution aux efforts de mémoire, de documentation et de plaidoyer.

À l'occasion du dixième anniversaire de l'organisation, le Bulletin de Justice et Bonne Gouvernance a souhaité donner la parole à Aimé Kwigera, Président de SOS-Torture/Burundi, afin de dresser un bilan des principales réalisations, de l'organisation, d'analyser les défis persistances et d'esquisser les perspectives futures de l'organisation.

La Rédaction

¹ IWACU, 31/10/2016, la chasse aux OSC s'intensifie, Lien : <https://www.iwacu-burundi.org/la-chasse-aux-osc-sintensifie/>

² <https://sostortureburundi.org/>

SOSTB : Dans le contexte difficile de création de SOS-Torture/Burundi quelles étaient ses priorités initiales ?

Aimé Kwizera : SOS-Torture/Burundi a été créée effectivement à la suite des massacres des 11 et 12 décembre 2015, dans un contexte de répression généralisée et d'impunité quasi totale. À cette période, les victimes ne disposaient plus de recours judiciaires effectifs au niveau national. La priorité de l'organisation était alors de documenter les violations graves des droits humains, de protéger les victimes ainsi que leurs familles, et de prévenir l'oubli ou la négation de ces crimes.

SOSTB : Dix ans après sa création, quelles sont, les principales réalisations de SOS-Torture/Burundi ?

A.K : Au cours de la dernière décennie, SOS-Torture/Burundi a documenté des milliers de cas de torture, d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées et d'autres violations graves des droits humains. L'organisation a assuré un accompagnement juridique des victimes et leurs familles devant les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains, et a contribué au maintien de la situation du Burundi à l'agenda international à travers la publication des rapports, l'émission d'alertes et la conduite d'actions de plaidoyer.

SOSTB : La documentation est au cœur de votre action. Pouvez-vous expliquer l'importance des outils développés par SOS-Torture/Burundi, comme la carte interactive mise en ligne en 2019 ?

AK : La documentation constitue un pilier central de notre action. En décembre 2019, SOS-Torture/Burundi a mis en ligne sur son site internet une carte interactive des violations des droits humains, visant à illustrer l'ampleur et la répartition géographique des abus commis au Burundi. Selon les données

issues de notre tableau de suivi interne, cette carte a été consultée plus de 22 090 fois depuis sa mise en ligne, démontrant son utilité en tant qu'outil de mémoire, d'analyse et de plaidoyer.

SOSTB : Quel impact concret ces actions ont-elles eu pour les victimes de torture et leurs familles ?

A.K : Les interventions de SOS-Torture/Burundi ont eu un impact concret et mesurable pour les victimes de la torture et leurs familles. Pour un grand nombre d'entre elles, l'organisation a constitué le

seul recours pour l'accès à la justice, à la reconnaissance officielle des violations subies et à une forme de réparation symbolique. Les actions menées ont permis à des victimes de saisir des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains, d'obtenir des décisions et recommandations favorables, et de faire reconnaître les faits documentés. Cet accompagnement a également contribué au renforcement de la dignité, de la résilience et de la confiance des victimes et de leurs familles.

SOSTB : Quels ont été les principaux défis rencontrés par SOS-Torture/Burundi durant ces dix années ?

A.K : Au cours des dix dernières années, SOS-Torture/Burundi a évolué dans un environnement fortement contraignant, caractérisé par la répression ciblant les défenseur·e·s des droits humains, l'exil

forcé de plusieurs membres, l'insécurité persistante, la criminalisation des activités de surveillance des droits humains et de plaidoyer, ainsi que des contraintes financières structurelles. Le recours au travail à distance, bien que nécessaire pour assurer la continuité des activités, limite l'accès direct aux victimes restées au Burundi. Malgré cela, l'organisation a su s'adapter et poursuivre sa mission.

SOSTB : Comment l'organisation a-t-elle réussi à maintenir son action et sa crédibilité malgré ces contraintes ?

Confiance des victimes et le soutien de nos partenaires. Nous avons renforcé nos capacités, investi dans la sécurité, développé des méthodes de documentation à distance et consolidé notre travail en réseau. Le Bulletin de Justice et Bonne Gouvernance constitue un outil stratégique de diffusion, d'analyse et de redevabilité, contribuant à l'information régulière des partenaires et des parties prenantes.

SOSTB : Quelles sont aujourd'hui les priorités et les perspectives d'avenir de SOS-Torture/Burundi ?

contre l'impunité à long terme et l'archivage électronique des données sur les violations graves des droits humains. L'organisation prévoit également d'investir davantage dans le renforcement des capacités de la nouvelle génération de défenseur·e·s des droits humains, afin d'assurer la durabilité et la pérennité de ses actions.

SOSTB : Quel message souhaitez-vous adresser aux victimes, aux partenaires et aux lecteurs à l'occasion de ce dixième anniversaire ?

à l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant, qui a permis la poursuite des activités malgré un contexte particulièrement contraignant. SOS-Torture/Burundi appelle à la poursuite et au renforcement de cette collaboration afin de consolider les acquis et de répondre durablement aux besoins des victimes.

Conclusion

La rédaction du Bulletin de Justice et de Bonne Gouvernance tient à remercier beaucoup, Monsieur Aimé Kwigera, pour le bilan encourageant de 10 ans de l'organisation SOS-Torture Burundi, dont il est le Président, qu'il vient de dresser. Ce parcours illustre la capacité d'une organisation, à demeurer parmi les acteurs clé de la défense des droits humains malgré les contraintes et les risques.

Manifestement, fort de l'expérience acquise, des partenariats tissés et de la confiance accordée par les victimes, SOS-Torture Burundi se projette dans l'avenir avec la volonté de consolider ses acquis, d'élargir son impact et de contribuer à l'émergence d'un environnement plus juste et respectueux de la dignité humaine.

Cette dynamique ne pourra toutefois se poursuivre qu'avec un engagement renouvelé de tous les acteurs, principalement les organisations de la société civile et les médias burundais évoluant dans le même contexte difficile ainsi que les partenaires régionaux et internationaux engagés dans le même plaidoyer pour une réponse durable aux violations des droits humains encore observées au Burundi en vue de bâtir une société affranchie de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

A.K : Face à ces contraintes, SOS-Torture Burundi a mis en œuvre des stratégies d'adaptation visant à assurer la continuité de ses actions et à préserver sa crédibilité institutionnelle. Celles-ci incluent l'engagement de nos équipes, la confiance des victimes et le soutien de nos partenaires. Nous avons renforcé nos capacités, investi dans la sécurité, développé des méthodes de documentation à distance et consolidé notre travail en réseau. Le Bulletin de Justice et Bonne Gouvernance constitue un outil stratégique de diffusion, d'analyse et de redevabilité, contribuant à l'information régulière des partenaires et des parties prenantes.

A.K : Les priorités stratégiques de SOS-Torture Burundi portent sur le renforcement de l'accès à la justice pour les victimes, l'élargissement des services d'assistance psychosociale, la lutte sans relâche

A.K : À l'occasion du dixième anniversaire de SOS-Torture/Burundi, l'organisation réaffirme son engagement en faveur de la justice de la lutte contre la torture et de la redevabilité. Elle exprime sa reconnaissance